

Extrait du registre aux délibérations du conseil communal d'Ermsdorf

Séance publique du 22 décembre 2010

Date de l'annonce publique : 16 décembre 2010

Date de la convocation des conseillers : 16 décembre 2010

Présents : MM. André Kirschten, bourgmestre, Claude Hoffmann et Tim Steffes, échevins ; Mme et MM. Albert Feyder, Jean-Pierre Schmit, Carine Thinnes, conseillers communaux; Mme Viviane Heuskin, secrétaire communale.

Absents : a) excusés : Daniel Baltes, conseiller communal
b) sans motif : néant

Point de l'ordre du jour : 9

Objet : Fixation des nuits blanches pour 2011

Le conseil communal,

Par scrutin nominal et en exécution de l'article 17 de la loi du 29 juin 1989 portant réforme du régime des cabarets

décide à l'unanimité des membres présents

de proroger les heures d'ouverture des débits de boissons alcooliques de façon générale jusqu'à trois heures du matin des jours énumérés ci-après:

DATE	JOUR DE SEMAINE	OCCASION	SECTION
06.03.2011	DIMANCHE	CARNAVAL	TOUTES LES SECTIONS
13.03.2011	DIMANCHE	BUERGSONNDEG	IDEM
03.04.2011	DIMANCHE	MI-CARÈME	IDEM
24.04.2011	DIMANCHE	PÂQUES	IDEM
25.04.2011	LUNDI	KERMESSE	ERMSDORF
30.04.2011	SAMEDI	FÊTE DE TRAVAIL	TOUTES LES SECTIONS
01.05.2011	DIMANCHE	FÊTE DE TRAVAIL	IDEM
22.05.2011	SAMEDI	KERMESSE	STEGEN
23.05.2011	DIMANCHE	KERMESSE	STEGEN
12.06.2011	DIMANCHE	PENTECÔTE	TOUTES LES SECTIONS
22.06.2011	MERCREDI	FÊTE NATIONALE	IDEM
23.06.2011	JEUDI	FÊTE NATIONALE	IDEM
10.09.2011	SAMEDI	KERMESSE	ERMSDORF
11.09.2011	DIMANCHE	KERMESSE	ERMSDORF
17.09.2011	SAMEDI	KERMESSE	EPPELDORF
18.09.2011	DIMANCHE	KERMESSE	EPPELDORF
24.12.2011	SAMEDI	RÉVEILLON	TOUTES LES SECTIONS
25.12.2011	DIMANCHE	NOËL	IDEM
31.12.2011	SAMEDI	ST. SYLVESTRE	IDEM
01.01.2012	DIMANCHE	NOUVEL AN	IDEM

Les taxes d'amusement réglementaires du chef des spectacles, bals etc. sont payables par l'organisateur à la caisse communale. Les demandes de dispense sont à présenter en temps utile (**cing jours à l'avance**) à Monsieur le Bourgmestre de la commune.

Copies: 1. Commissariat de Police de Diekirch
3. Tous les cabarets
5. Archives de la commune

2. Tous les tableaux d'affichage
4. Le receveur communal

Ainsi délibéré en séance, date et lieu qu'en tête.

Suivent les signatures

Pour expédition conforme, le 5 janvier 2011

Le bourgmestre,

La secrétaire,

